

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 28

Fax : 02 690 85 78

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

3. CONSTRUCTION

3.1. GROS-ŒUVRE

CHAPISTE (M/F)

PROFIL DE FORMATION (Spécifique Art. 45/47)

PQ ayant généré le PF : Chapiste	Accord du Conseil Général	Le 15 mai 2003
	Parution au Moniteur	Le 21 juin 2004

LE METIER

Le/la chapiste pourvoit les dalles portantes, les couches de désolidarisation ou couches isolantes d'une couche de finition, c'est-à-dire d'une chape.

Généralement, la chape est recouverte d'un revêtement de sol.

A remarquer à ce propos :

- divers matériaux sont utilisés dans la composition de la chape : un liant (ciment, anhydrite..) de l'eau, des matières de charge (sable, granulats...) et éventuellement des adjuvants ou des additifs. Une armature peut également être prévue (treillis ou fibres) ;
- une distinction entre les types de chapes peut être réalisée selon la fonction qu'elles devront remplir : remplissage, répartition de la charge sur l'isolant, support pour revêtement de sol souple ou rigide... A cet égard, on distingue les chapes pour le chauffage par le sol et les sous-chapes.

L'exécution de la chape n'est entamée qu'au terme des travaux de gros œuvre, la pose des menuiseries extérieures avec vitrage ou la fermeture des baies extérieures, l'exécution du plafonnage et la pose des conduites de chauffage, des conduits sanitaires, électriques, informatiques, domotiques, téléphoniques...

Pour déterminer les limites précises de la profession de chapiste, il est important de signaler par ailleurs, que le maître de l'ouvrage fournit généralement lui-même sur le plan, préalablement aux travaux, toutes les indications requises : les niveaux à respecter, les pentes et les classes de tolérances ; les cadres pour paillasons et les grilles, les schémas d'implantation des joints et l'épaisseur de la chape à poser en fonction des épaisseurs minimales.

Observations

Les compétences à maîtriser des fonctions « Respecter les règles de sécurité d'hygiène et de l'environnement » et « S'intégrer à la vie professionnelle » ne le seront qu'à travers les autres. Il est rappelé que les entreprises insistent sur l'importance que revêtent les attitudes de l'apprenant(e) face au travail.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Nous remercions aussi tout particulièrement les services du Fonds de Formation de la Construction pour l'accueil des groupes de travail et l'aide logistique apportée à l'élaboration du document.

La présidente de la commission consultative

Madame Nathalie **BERGERET**

Les chargés de mission

Didier **CATY**
Jean-Claude **LENFANT**
Paul **LEPAGE**

TABLE DES MATIERES

		page
Fonction 01	Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement	5
Fonction 02	Planifier les travaux	7
Fonction 03	Préparer le chantier et les supports de chape	8
Fonction 04	Poser les treillis de renforcement	10
Fonction 05	Dresser la chape (plots, bandes, ...)	10
Fonction 06	Exécuter la chape	11
Fonction 07	Réaliser des joints dans les chapes (en fonction du type de joint à réaliser, ce point se retrouvera dans le point 6)	12
Fonction 08	S'adapter à la vie professionnelle	14

Fonction 1 : APPLIQUER LES REGLES DE SECURITE, D 'HYGIENE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES du PQ complétées et précisées	CLAS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p><i>Dans toutes les circonstances appropriées, l'apprenant(e) sera sensibilisé(e) de manière permanente aux règles de sécurité, d'hygiène et environnementales auxquelles il doit veiller de façon à ce qu'il développe un esprit de prévention des risques d'accident et des risques pour la santé, pour lui-même et pour son entourage de travail.</i></p>			
1.1 Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	1.1.1 Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues relatives aux éléments présentant des risques professionnels individuels et collectifs (outillages et équipements, produits, tâches à risque et zones dangereuses).
	1.1.2 <i>Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux.</i>	CEF CEP	
	1.1.3 Identifier les situations potentiellement dangereuses.	CM	L'apprenant(e) décrypte les pictogrammes ;
	1.1.4 Prendre les précautions (protections individuelles) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).	CM	L'apprenant(e) respecte le port des vêtements réglementaires appropriés au travail
	1.1.5 <i>Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie (permis de feu).</i>	CEF CEP	
1.2 Appliquer les règles d'ergonomie.	1.2.1 Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec du matériel simple.	CM	L'apprenant(e) adopte les positions ergonomiques adéquates pour les différentes opérations de travail et pour manipuler des charges pondéreuses ;

1.3 Utiliser le matériel et les équipements.	1.3.1	Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique propres à la profession.	CM	L'apprenant(e) applique en toute sécurité les consignes réglementaires reçues relatives à l'utilisation de l'énergie électrique au sujet de l'éclairage, de la force motrice, de l'outillage fixe et mobile,...
	1.3.2	Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée, veiller à leur bon état de fonctionnalité.	CM	
	1.3.3	<i>Installer, stabiliser, démonter et entretenir le matériel pour le travail en hauteur</i>	CEF CEP	
	1.3.4	<i>Assurer la protection, la sécurité des personnes devant circuler dans l'environnement du chantier.</i>	CEF CEP	
	1.3.5	Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.	CM	
1.4 Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel.	1.4.1	Identifier les produits dangereux, les manipuler et les utiliser avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées.	CM	L'apprenant(e) trie et stocke les déchets, avec soin, en respectant les directives environnementales reçues.
	1.4.2	Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection.	CM	
1.5 Trier et évacuer les déchets et les résidus.	1.5.1	Trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant(e) trie et stocke les déchets, avec soin, en respectant les directives environnementales reçues
	1.5.2	<i>Evacuer les déchets en utilisant les moyens appropriés dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.</i>	CEF CEP	

Fonction 2 : PLANIFIER LES TRAVAUX

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Identification du plan d'exécution.	2.1.1. Lire un plan d'exécution relatif à la réalisation d'une chape (connaissance des légendes, des symboles et de l'échelle).	CM	L'apprenant(e) identifie les symboles, relève sur le plan l'épaisseur finie de la chape en déduisant l'épaisseur du revêtements de sol.
	2.1.2. Identifier le type de chape à mettre en œuvre.	CM	L'apprenant(e) recherche l'information sur le plan, cahier des charges ou personne ressource.
	2.1.3. Calculer des surfaces, des étendues, et des volumes.	CM	
	2.1.4. Capacité de représentation spatiale pour pouvoir se représenter l'exécution et pouvoir déterminer l'ordre successif des travaux et la méthode de travail.	CM	L'apprenant(e) lit et interprète un plan de coupe simple.
2.2. Examen du support.	2.2.1. Identifier les exigences en matière de finition des dalles de plancher.	CM	L'apprenant(e) détermine l'épaisseur du revêtement après réalisation de la chape.
	2.2.2. Evaluer les caractéristiques des supports : état superficiel, dureté, formation de fissures, présence de joints de dilatation, protection des canalisations, présence de repères de niveaux, teneur hygrométrique du support,...	CM	L'apprenant(e) identifie les caractéristiques du support en tenant compte des dispositions particulières à mettre en œuvre en fonction des différences de niveau, des caractéristiques identifiées et des ouvertures de portes.
2.3. Déterminer la méthode de travail.	2.3.1. Déterminer comment les travaux doivent être exécutés et quels sont les matériaux à utiliser sur la base d'un plan d'exécution et du type de chape à réaliser.	CM	L'apprenant(e) organise son travail.
2.4. Identification des conditions de travail.	2.4.1. Identifier les conditions exactes en fonction d'une composition exacte de la chape :	CM	L'apprenant(e) prend les mesures des conditions qui s'imposent.

	fermeture des baies extérieures, température, humidité, ...		
--	---	--	--

Fonction 3 : PREPARER LE CHANTIER ET LES SUPPORTS DE LA CHAPE.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Déterminer la composition de chapes.	3.1.1 Différencier les caractéristiques importantes des différentes compositions.	CM	
	3.1.2 Identifier les principaux liants, adjuvants et matière de charge.	CM	
3.2. Aménager le chantier.	3.2.1 Choisir les matériaux à utiliser et leur dose de mélange.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	3.2.2 Tenir compte lors du gâchage du taux d'humidité du sable.	CM	
	3.2.3 Stocker les matériaux.	CM	L'apprenant(e) détermine judicieusement l'emplacement du sable et prévoit le stockage des produits de ciments et d'adjuvants à l'abri de l'humidité et du gel.
	3.2.4 <i>Implanter les machines.</i>	CEF CEP	
	3.2.5 Installer les tuyaux d'approvisionnement en eau et de distribution du mortier de chape.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	3.2.6 Réaliser les raccordements nécessaires.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
3.3. Reporter les niveaux.	3.3.1 Indiquer les points de référence à partir d'un point fixe (trait de niveau) au moyen d'une latte de hauteur.	cM	L'apprenant(e) utilise le niveau à fiole.
	3.3.2 Utiliser un appareil à niveau en vue de	CM	

	déterminer les points de référence dans un grand espace.		
	3.3.3 Utiliser les techniques au laser pour pouvoir suivre les niveaux exacts avec la plus grande précision.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
3.4. Installer les dispositifs des différents désolidarisateurs pour les types de chapes (adhérente, non adhérente, flottante, auto-lissante, sèche,...).	3.4.1 Réaliser une sous-couche.	CM	L'apprenant(e) réalise au besoin une sous-couche d'égalisation afin d'assurer la bonne mise en œuvre des différents isolants.
	3.4.2 Placer l'isolant.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	3.4.3 Placer le film plastique.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	3.4.4 Placer les joints de périphérie.	CM	
	3.4.5 Prévoir les joints de fractionnement.	CM	
3.5. Appliquer la barbotine d'accrochage.	3.5.1 Appliquer en fine couche une barbotine d'accrochage (mélange liquide) sur la dalle de plancher, afin d'obtenir une bonne adhérence avec la chape.	CM	

Fonction 04 : POSER LES TREILLIS DE RENFORCEMENT

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Poser un treillis de renforcement.	4.1.1 Différencier les principaux treillis d'armature.	CM	L'apprenant(e) applique correctement la règle du recouvrement.
	4.1.2 <i>Evaluer quand un treillis de renforcement est nécessaire (par exemple au droit des réductions d'épaisseur (conduites)), afin de répartir les contraintes de retrait en cas de chapes épaisses...</i>	CEF CEP	
	4.1.3 Poser un treillis de renforcement.	CM	

Fonction 5 : DRESSER LA CHAPE (PLOTS, BANDES, ...)

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. Réaliser des plots de niveau.	5.1.1 Assurer la réalisation locale de plots de niveau par rapport aux marques de niveaux ou points de référence (afin de tirer des bandes qui seront remplies de mortier et qui seront tirées ultérieurement à niveau au moyen de la latte de réglage).	CM	L'apprenant réalise les plots à la hauteur qu'il aura préalablement déterminé.
5.2. Dresser des bandes le long des parois	5.2.1 Dresser d'étroites bandes (compte tenu des niveaux de références indiqués), afin de guider le dressage de la chape à la latte de réglage.	CM	L'apprenant(e) effectue les gestes professionnel correctement.
	5.2.2 Manier (aisément) une latte de réglage.	CM	

Fonction 6 : EXECUTER LA CHAPE

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Transporter le mortier de sable – ciment par pompage ; déplacement du trépied après quelques chargements ; répartition du mortier sur une partie du support.	6.1.1 Apprécier la fermeté, la liquidité et l'ouvrabilité du mortier et ensuite le traiter.	CM	L'apprenant(e) par un contrôle manuel et visuel, apprécie l'homogénéité du mélange.
	6.1.2 <i>Utiliser une machine de malaxage et de transport pour pomper le mortier de sable/ciment vers le support à mettre en œuvre.</i>	CEF CEP	
6.2. Remplir les espaces.	6.2.1 Répartir aisément le mortier à l'aide d'une pelle ou d'un râteau.	CM	
6.3. Régler la chape à la latte.	6.3.1 Dresser aisément le mortier de chape pompé entre les guides et en tout cas à la hauteur des plots de niveau installés.	CM	
6.4. Egaliser la chape à la taloche.	6.4.1 Egaliser manuellement à la taloche et serrer le mortier de chape afin d'obtenir une chape homogène, ferme et plane.	CM	
6.5. Resserrer à la taloche la chape.	6.5.1 Resserrer manuellement à la taloche (capacité de coordination et dextérité).	CM	
6.6. Polir la chape.	6.6.1 Egaliser manuellement la chape à l'aide d'une plâtresse de polissage.	CM	
	6.6.2 <i>Finir mécaniquement avec la polisseuse munie d'un disque rotatif plein.</i>	CEF CEP	
6.7. Finir les angles et les côtés.	6.7.1 Réaliser la finition des angles et des bords (à la truelle à jointoyer) autour des réservations, des conduites de chauffage central... (dextérité).	CM	

Fonction 7 : REALISER DES JOINTS DANS LES CHAPES (EN FONCTION DU TYPE DE JOINT A REALISER ET DE LA SURFACE DE LA CHAPE, CE POINT SE RETROUVERA DANS LA FONCTION 6.1)

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1. Exécuter les joints de construction.	7.1.1 <i>Identifier les conditions d'exécution en fonction du type de chape.</i>	CEF CEP	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues
	7.1.2 Réaliser des joints servant à absorber les tassements différentiels du sous-œuvre ou du sol et à neutraliser le retrait des éléments de construction.	CM	
7.2. Exécuter les joints de fractionnement.	7.2.1 <i>Différencier les sortes de joints de fractionnement (joints de dilatation ou de retrait, joints de séparation, joints périphériques...).</i>	CEF CEP	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues
	7.2.2 <i>Différencier les conditions d'exécution (c'est-à-dire uniquement dans le cas de chapes non adhérentes).</i>	CEF CEP	
	7.2.3 Exécuter des joints de fractionnement qui constituent une séparation par rapport à la chape de constructions adjacentes et qui subdivisent de grandes surfaces en panneaux.	CM	
7.3. Réaliser les joints d'exécution.	7.3.1 <i>Différencier les types de joints d'exécution.</i>	CEF CEP	
	7.3.2 <i>Différencier des conditions d'exécution (joints de reprise dans les constructions en béton, les chapes...).</i>	CEF CEP	
7.4. Poser des profils en vue de la protection des arêtes de joints.	7.4.1 Différencier les principaux types de profilés de joints.	CM	

7.4.2	<i>Différencier les conditions dans lesquelles les profilés de joints doivent être posés.</i>	CEF CEP	
7.4.3	Fixer les profilés de joints dans la chape (chape non adhérente) ou à la dalle portante (chape adhérente).	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues

Fonction 8 : S'ADAPTER A LA VIE PROFESSIONNELLE

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES du PQ complétées et précisées	CLAS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
8.1 Analyser son travail	8.1.1 S'informer auprès de son responsable du travail à réaliser et des procédures à mettre en œuvre	CM	
	8.1.2 <i>Planifier son travail</i>	CEF CEP	
	8.1.3 Contrôler son travail en terme de qualité et de quantité.	CM	L'apprenant(e) auto-évalue son travail
8.2 Assurer la qualité du travail	8.2.1 Assurer le bon suivi des travaux entamés	CM	L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> • compare l'évolution de son travail par rapport à l'analyse effectuée préalablement • adapte son travail en conséquence
	8.2.2 Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel selon les prescriptions et les circonstances	CM	L'apprenant(e) assure la protection de son travail selon les prescriptions et circonstances
	8.2.3 <i>Veiller à la fonctionnalité du matériel individuel et collectif</i>	CEF CEP	
8.3 Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel	8.3.1 S'intégrer dans une équipe de travail	CM	L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> • accepte les contraintes inhérentes à la répartition des tâches ;

			<ul style="list-style-type: none"> écoute les autres ; respecte les collègues et le travail des autres
	8.3.2 <i>Etre ponctuel, assidu et persévérant.</i>	CEF CEP	
	8.3.3 <i>Suivre de manière permanente les évolutions techniques du métier et des nouvelles technologies</i>	CEF CEP	
	8.3.4 Communiquer	CM	L'apprenant(e) utilise les moyens de communication usuels simples mis à sa disposition, transmet et reçoit oralement un message simple
	8.3.5 <i>Travailler de manière autonome</i>	CEF CEP	
	8.3.6 <i>Développer des attitudes déontologiques</i>	CEF CEP	
8.4 Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement	8.4.1 <i>Percevoir l'esprit et la culture de l'entreprise</i>	CEP	
	8.4.2 <i>S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité</i>	CEP	